

## Retour sur le « Midi du genre avec Geneviève Guilpain » : Le célibat féminin

Parité

Rencontres / débats

Le 21 mars 2014

La seconde des rencontres "Le midi du genre" s'est tenue le 21 mars à l'UPEC, à l'initiative de la Mission parité et du projet européen GenderTime.



Cette rencontre était articulée autour de l'ouvrage de Geneviève Guilpain, professeure de philosophie à l'ESPE (PRCE) : [Les célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France \(XVIIe -XXIe siècle\)](#), publié en décembre 2012 par les éditions de L'Harmattan.

### Présentation

G. Guilpain choisit d'étudier la problématique du célibat féminin volontaire en France, à la différence du célibat féminin subi et motivé par exemple par un déficit en éléments masculins résultant des guerres. Elle se propose de repérer les constantes et les transformations de ce célibat au cours de ces quatre derniers siècles ; toutefois cette recherche ne prend pas la forme d'une recherche historique exhaustive.

L'auteure a consulté des archives, journaux, ouvrages, correspondances, écrits réalisés par et sur les femmes célibataires. En effet, au cours de ses différentes recherches, elle s'est heurtée à un manque crucial de ressources émanant des registres officiels lesquels établissent les actes notariés pouvant témoigner des statuts et des conditions d'existence des femmes sur la base des seules alliances et filiations : de fait, les femmes célibataires en sont exclues. Les femmes entrent donc dans l'histoire à travers le mariage et la maternité. En l'absence de ces événements, que dire d'elles ?

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la réflexion sur le célibat féminin débute avec le mouvement des « précieuses » ; les femmes revendiquent un espace de non-mariage, le mariage étant considéré par ces femmes comme un obstacle aux relations amoureuses. D'autres considèrent que le mariage fait obstacle à l'accès à la culture. Le célibat ne se justifie alors qu'à titre exceptionnel que pour les seules demoiselles savantes.

La Révolution française exclut les femmes de la sphère civique et le célibat féminin devient au XIX<sup>ème</sup> siècle un enjeu politique et un outil de militantisme féminin qui conteste l'ordre patriarcal et revendique l'accès des femmes aux droits civiques et civils.

Grâce aux progrès socio-économiques, la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle voit les femmes se professionnaliser et vivre de leur art et de leur plume : le célibat devient alors pour ces femmes une condition d'émancipation sociale.

La réflexion sur l'identité féminine se développe aussi : peut-on être femme sans être épouse ni mère ?

Au 20<sup>ème</sup> siècle, les femmes célibataires qui militent pour le droit à l'avortement, à la contraception, sont fustigées car soupçonnées de vouloir renverser l'ordre social en mettant en avant l'individu au détriment de la famille.

Aujourd'hui, le célibat féminin a perdu de sa force polémique. Bien qu'en apparence, le célibat ne fasse pas l'objet d'une discrimination et apparaisse comme une option parmi d'autres, ce choix continue à susciter questionnements et jugements dévalorisants, notamment lorsque les célibataires n'affichent pas leur vie sexuelle ni ne témoignent d'une vie familiale épanouie.

### Prochaine rencontre

Le prochain "Midi du Genre" aura lieu le vendredi 23 mai 2014 de 12h15 à 13h45, autour de l'ouvrage co-dirigé par Catherine Achin (Professeure de science politique, AEI-UPEC, Largotec) et Laure Bereni (Chargée de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs EHESS/ENS) «Dictionnaire genre et science politique. Concepts, objets, problèmes » publié en 2013 par les Presses de Sciences Po, coll. « Références »